



Ville de Thier

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°35 -

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20251216-251216_35-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **27**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers absents : **3**

OBJET :
Attribution du marché de travaux de requalification du centre- ville de THIERS – Aménagement de la place Saint Genès et de la rue de la bienfaisance

SÉANCE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 10 décembre 2025 s'est réuni en salle du conseil à la Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER Maire,
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Patricia BÖSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pépa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Sérap ALP, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON ;
Monique MORENO à Martine MUÑOZ ;
Eric BOUCOURT à Yoann BENTEJAC ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Sylvain HERMAN ;

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

C.M. 16.12.2025
- N°35 -

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE DE THIERS – AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT GENÈS ET DE LA RUE DE LA BIENFAISANCE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération n°18 du 22 février 2023 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif de l'opération de réalisation des Aménagements d'ensemble ;
- Vu l'avis de la Commission des MArchés en Procédure Adaptée (CMAPA) du 1^{er} décembre 2025 ;
- Considérant le lancement d'une consultation sous la forme d'une procédure adaptée, avec envoi de l'avis d'appel à la concurrence le 2 octobre 2025 sur la plateforme de dématérialisation centreofficialles.com et au Journal d'Annonces Légales (JAL) Lemoniteur.fr, avec une date de remise des offres fixées au 12 novembre 2025 ;
- Considérant que lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2025, la Commission des MArchés en Procédure Adaptée (CMAPA) a donné un avis favorable à l'attribution des lots aux entreprises suivantes, conformément au rapport d'analyse des offres :
 - Lot 1 Travaux de réseaux : entreprise SANCHEZ BTP SAS pour un montant de 903 533,00 euros HT pour la tranche ferme et 162 973,50 euros HT pour la tranche optionnelle, soit un montant total de 1 066 506,50 euros HT ;
 - Lot 2 Travaux d'aménagement : entreprise SANCHEZ BTP SAS pour un montant de de 2 399 807,68 euros HT pour la tranche ferme et 244 059,79 euros HT pour la tranche optionnelle soit un montant total de 2 643 867,47 euros HT ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 21 VOIX POUR ET 9 VOIX CONTRE (Francis ROUX, Eric BOUCOURT, Yoann BENTJAC, Sérap ALP, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX, Philippe BARRAU) :

- Attribue les lots suivants :
 - Lot 1 Travaux de réseaux : entreprise SANCHEZ BTP SAS pour un montant de 903 533,00 euros HT pour la tranche ferme et 162 973,50 euros HT pour la tranche optionnelle, soit un montant total de 1 066 506,50 euros HT ;
 - Lot 2 Travaux d'aménagement : entreprise SANCHEZ BTP SAS pour un montant de de 2 399 807,68 euros HT pour la tranche ferme et 244 059,79 euros HT pour la tranche optionnelle soit un montant total de 2 643 867,47 euros HT ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Pierre CONTIE

Le Maire



Stéphane RODIER